

la revue

Les nouvelles de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

L'énergie et le changement climatique : le rapport consultatif sur la CdP11 de la TRNEE au premier ministre



De gauche à droite : le très honorable Paul Martin, premier ministre du Canada; Glen Murray, président du conseil de la TRNEE; Dee Marcoux, vice-présidente du conseil de la TRNEE; Eugene Nyberg, président et premier dirigeant par intérim de la TRNEE. Le premier ministre a rencontré les membres de la Table ronde nationale le 22 novembre dernier pour discuter des conseils et des recommandations qu'il avait demandé à la TRNEE de formuler, en guise de préparation à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP11).

« Nous croyons que les impacts du changement climatique représentent déjà une grave menace pour les intérêts nationaux du Canada », affirme le président Glen Murray, lorsqu'il explique l'approche que la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) a adoptée dans son nouveau rapport consultatif sur le changement climatique à l'intention du premier ministre.

« Toutefois, de nombreux Canadiens semblent être devenus complaisants à l'égard du changement climatique et l'envisagent strictement comme une question environnementale qui ne constitue pas une menace immédiate pour leur vie ou leurs moyens de subsistance. Pour cette raison, le premier ministre et les autres dirigeants du Canada doivent reformuler le défi du changement
suite à la page 4 ▶

Prendre en compte la taxation avec remise sur les véhicules : la TRNEE recommande plutôt une stratégie durable dans les transports pour le Canada

La TRNEE a recommandé au ministre des Finances que le gouvernement fédéral élabore une stratégie durable, intégrée et globale, axée sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES), pour le secteur des transports plutôt que d'instaurer une taxation avec remise sur les véhicules. Un programme de taxation avec remise sur les véhicules pourrait tout de même être envisagé ultérieurement, mais uniquement dans le cadre d'une stratégie globale.

« L'adoption seule de la taxation avec remise serait plus onéreuse pour les consommateurs et nuirait à notre industrie d'automobile, sans apporter de véritables bénéfices à l'environnement », a indiqué Glen Murray, ▶

• **Cap sur l'avenir :
une stratégie à
long terme sur
l'énergie et le
changement
climatique pour
le Canada**

• **Avenir boréal**

• **Qu'est-ce que la
forêt boréale et
pourquoi est-elle
importante?**

**Document
sur les
publications
de la TRNEE
à l'intérieur**



Table ronde nationale
sur l'environnement
et l'économie

National Round Table
on the Environment
and the Economy

Canada

Taxation avec remise sur les véhicules, suivi...

président de la TRNEE. La taxation avec remise ne constitue pas l'outil le plus prometteur à l'endroit des réductions considérables d'émissions de GES dans le secteur des transports au Canada. Elle n'est pas non plus conforme à l'approche que la TRNEE adopte comme conseil à plus long terme auprès du premier ministre au sujet du changement climatique. »

La TRNEE a aussi recommandé de rendre public, au plus tard le 1er novembre 2006, un plan détaillé de mise en oeuvre du protocole d'entente (PE) existant entre les fabricants d'automobiles et le gouvernement fédéral. La TRNEE pense que cela vaut la peine de poursuivre le PE (dans lequel l'industrie automobile canadienne s'engage à réduire de façon significative les émissions des automobiles et des camions légers d'ici 2010). La divulgation d'un tel plan servira à faire participer les Canadiens à cet effort et à créer une confiance dans le PE.

Dans le budget 2005, présenté en février dernier, le gouvernement fédéral a demandé à la TRNEE d'examiner la question de la taxation avec remise. (L'introduction de frais pour les véhicules à bas kilométrage, tels que les VUS, combinée à une remise pour les véhicules économiques, est communément appelée une taxation avec remise. Elle vise à orienter les ventes vers les véhicules qui consomment moins de carburant.)

La Table ronde a élaboré en mai et juin des options relatives à la taxation avec remise. Elle a évalué ces options en fonction de la neutralité des revenus, de l'application à toutes les catégories de véhicules à passagers et de la flexibilité du programme afin de s'adapter aux changements apportés aux modèles de véhicules et à la technologie.

Dans le cadre d'une réunion tenue le 31 août, un document de travail a été présenté aux intervenants du gouvernement, de l'industrie, des syndicats et des organisations environnementales.

La majorité des intervenants consultés sur la taxation avec remise sont d'avis qu'en l'absence d'autres instruments, incitatifs et règlements, les taxes avec remise n'auraient vraisemblablement pas pour effet de produire des réductions considérables des GES ou d'inciter les consommateurs à acheter des véhicules plus économiques. La TRNEE est d'accord. Conformément aux recommandations provenant de son programme d'écologisation de la fiscalité, la TRNEE croit qu'une série d'instruments serait plus efficace à l'endroit d'une réduction importante des émissions de GES. Le 3 novembre 2005, le président Glen Murray s'est adressé au Comité permanent des finances de la Chambre des communes sur le sujet de la taxation avec remise. ■

Cap sur l'avenir : une stratégie à long terme sur l'énergie et le changement climatique pour le Canada

Dans la deuxième phase de la stratégie à long terme sur l'énergie et le changement climatique, demandée par le premier ministre, la TRNEE répondra directement à la question plus vaste de savoir comment faire augmenter l'intérêt national du Canada pour un monde post-Kyoto dans lequel les émissions de carbone sont contrôlées.

Ce travail visera à donner une orientation générale sur la manière dont le Canada peut réduire substantiellement et à long terme les émissions de GES tout en positionnant le Canada pour qu'il en tire le maximum de bénéfices économiques. À titre d'exemples, ce travail examinera comment le Canada pourra réduire 60 % des émissions de gaz à effets de serre d'ici 2050. Des conseils stratégiques préliminaires seront

fournis dans un rapport qui sera terminé au mois d'avril 2006.

De même, la Table ronde examine actuellement différentes manières d'intégrer le changement climatique à la politique internationale canadienne, de promouvoir le commerce des technologies liées au climat et de favoriser les liens entre les marchés de carbone nationaux et internationaux.

Les membres de la TRNEE agiront à titre d'organisme décisionnel afin d'établir et d'approuver toutes les recommandations, mais ils bénéficieront de l'aide d'un groupe consultatif technique composé d'experts provenant de divers ministères, du secteur privé et des ONG sur l'énergie. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les prochains numéros de *La Revue*. ■

En l'an 2050...

À quoi ressemblera le monde en 2050 si les pays conviennent dorénavant de poursuivre le développement d'économies à faible émission de carbone? C'est la question que les experts devront aborder lors d'une discussion de groupe de la TRNEE le 28 novembre à la conférence de la CdP11 à Montréal.

La Table ronde a organisé la discussion de groupe à titre d'événement parallèle au cours de la CdP11 afin de mettre l'accent sur la nécessité d'un examen approfondi de la politique à long terme sur l'énergie et les émissions de GES.

Puisque la transition vers une économie à faible émission en carbone comportera des efforts nationaux et internationaux par les secteurs public et privé, le groupe d'experts

comprendrait les personnes suivantes : Glen Murray, président de la TRNEE, qui a décrit les avis clés qui sont en cours de développement pour le gouvernement du Canada; Michael Grubb, économiste principal du UK Carbon Trust, qui a traité des conséquences pratiques des réductions importantes d'émissions de carbone tel que proposé dans la politique du R.-U., *Our Energy Future – Creating a Low Carbon Economy*; et Daniel Gagnier, vice-président principal de Alcan, qui a discuté du besoin d'une réponse mondiale coordonnée au développement et au renouvellement de l'infrastructure de l'énergie à la fois dans les pays développés et en développement. Consultez le compte-rendu au www.nrtee-trnee.ca. ■



Montréal 2005

Écologisation de la fiscalité (EF)

Afin de réduire les émissions de carbone d'origine énergétique sans augmenter les autres polluants, les gouvernements fédéral et provinciaux devraient utiliser une vaste gamme d'instruments fiscaux sous-utilisés actuellement. Voilà le thème de l'État du débat récemment publié par la TRNEE, *Les instruments économiques au service de la réduction à long terme des émissions de carbone d'origine énergétique*.

Ce rapport peut être téléchargé à partir du site Web de la TRNEE ou être acheté chez Renouf à Ottawa. ■



Avenir boréal

Les forêts boréales nordiques du Canada sont menacées, selon les conclusions du rapport sur l'État du débat de la TRNEE.

« Nous devons agir rapidement et résolument », mentionne Glen Murray, président de la TRNEE. Une des sources essentielles de la richesse et du bien-être nationaux est en jeu. »

La région boréale du Canada constitue une partie fondamentale du capital naturel qui fait de ce pays un des plus riches au monde. Quant à son importance environnementale, la forêt boréale se compare à l'Amazonie de l'Amérique du Sud en tant que réserve pour la biodiversité et un contrepoids pour les émissions de carbone qui contribuent au changement climatique.

Toutefois, le paysage de notre forêt boréale a été grandement affecté par le développement des ressources relatives aux opérations forestières, pétrolières et gazières, hydroélectriques et minérales. Il a également été touché par le changement climatique. Il existe une conjoncture favorable à la création d'un meilleur équilibre entre la conservation et le développement dans la région, mais uniquement par le biais d'une orientation solide et d'une vision commune entre les intérêts concurrents et souvent divergents.

La recommandation principale du document *Avenir boréal : La gouvernance, la conservation et le développement dans la région boréale du Canada*, rendu public par la TRNEE le 31 octobre 2005, demande que le premier ministre Paul Martin convoque une réunion des

dirigeants en 2006 afin d'aborder le problème de la forêt boréale.

Le rapport

Le rapport, préparé par le Groupe de travail du programme de la forêt boréale de la TRNEE, présente un aperçu de la forêt boréale d'aujourd'hui au Canada, décrivant les intérêts majeurs dans la région boréale et les tendances influant sur son avenir.

Les possibilités de conservation et de développement sont présentées sous quatre rubriques : la direction, l'éducation et l'information, les instruments économiques, les processus de planification et de réglementation, et la participation des peuples autochtones.

Les annexes renferment les sommaires de trois études de cas commandées dans le cadre du programme de la forêt boréale ainsi qu'un synopsis des initiatives canadiennes récentes relatives à la forêt boréale.

Le défi

L'avenir de notre forêt boréale est incertain. Il existe une grande divergence quant aux intérêts et aux perspectives, un mélange de responsabilités constitutionnelles et aucune vision commune quant à la façon dont le Canada pourrait gérer la région boréale.

L'avenir de la région boréale reposera également sur une série de tendances internationales et nationales, notamment : le changement climatique, l'économie mondiale, les priorités élargies de la politique gouvernementale nationale telle que les politiques de développement

provincial des ressources et les réformes des politiques fiscales, et le rôle des peuples autochtones, surtout à l'égard des revendications territoriales et les droits issus de traités.

Recommandations

En plus de convoquer une conférence des dirigeants nationaux sur l'avenir de la région boréale du Canada, la TRNEE présente d'autres recommandations variant de l'établissement d'un réseau des centres d'excellence pour la forêt boréale au soutien du renforcement des capacités des communautés autochtones.

Le rapport recommande de faire appel à une variété d'instruments économiques axés sur le marché afin de promouvoir la conservation du capital naturel de la région boréale, y compris des changements aux politiques fiscales et des subventions pour les bonnes pratiques, les contrepoids exigeant l'amélioration ou la protection d'une région en échange de droits de développement dans une autre région, et des servitudes de conservation.

Pour de plus amples renseignements sur la façon d'obtenir un exemplaire du rapport sur l'État du débat, veuillez consulter notre site Web. ■

Qu'est-ce que la forêt boréale et pourquoi est-elle importante?

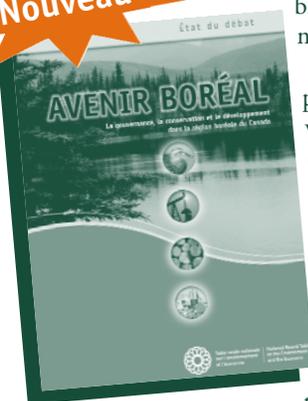
La forêt boréale constitue la région forestière la plus froide située à l'extrémité septentrionale de l'hémisphère Nord et comprend une zone d'une largeur approximative de 1 000 kilomètres traversant l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie. Elle fait partie de l'écosystème terrestre le plus vaste de la planète, composant le tiers du terrain forestier de la terre et sa plus grande étendue de lacs et de terres humides. La forêt boréale offre des services écologiques essentiels, comprenant l'ajustement du climat de la terre, la préservation de la biodiversité et la conservation de l'eau.

Le Canada possède environ le tiers de la région boréale de la planète, soit davantage que tout autre pays, à l'exception de la Russie. La forêt boréale, dominée par les sempervirents et les arbres à petites feuilles caduques, constitue notre écosystème le plus vaste, représentant plus de la moitié du territoire de ce pays. Notre forêt boréale traverse Terre-Neuve-et-Labrador, le nord et le centre du Québec, l'Ontario et les Prairies, et atteint le nord-est de la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. ■

La publication de l'État du débat sur la forêt boréale marque la fin du programme de conservation du patrimoine naturel de la TRNEE, lancé en 2001, après que la TRNEE ait cerné la conservation de la nature comme une des questions de durabilité les plus importantes pour le Canada.

La première phase du programme a engendré le rapport sur l'État du débat : *Préserver le capital naturel du Canada : une vision pour la conservation de la nature au 21^e siècle*. Ce rapport a conclu que la conservation doit avoir lieu non seulement dans les parcs et les aires protégées, mais également dans les « terres exploitées », où les activités industrielles se déroulent. Le

Nouveau



rapport a déterminé que la forêt boréale du Canada représente une des seules régions restantes dans ce pays où il est encore possible de protéger notre capital naturel.

Cette deuxième et dernière phase du programme de conservation de la nature, se traduisant ultimement par la publication du document *Avenir boréal : La gouvernance, la conservation et le développement dans la région boréale du Canada*, avait comme mandat d'examiner le moyen de faire progresser la conservation de pair avec l'activité économique sur les terres publiques affectées pour le développement des ressources de la région boréale du Canada, en faisant appel à l'écologisation de la réglementation et de la fiscalité. ■

Le rapport consultatif sur la CdP11, suivi... climatique afin qu'il soit considéré comme une question intégralement liée aux fondements du mode de vie des Canadiens – touchant nos emplois, notre compétitivité économique, notre santé ainsi que nos valeurs sociales et culturelles. Parallèlement, nous avons besoin d'une stratégie canadienne en matière de changement climatique afin de protéger et de promouvoir les intérêts canadiens à l'égard de ce défi. »

Le rapport consultatif sur le changement climatique de la TRNEE, soumis en octobre au premier ministre Paul Martin et rendu public en novembre, a été rédigé dans le cadre de la réunion de la Conférence des Parties (CdP11) chapeauté par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques que le Canada accueillera à Montréal à la fin de novembre.

En février dernier, le premier ministre a sollicité l'aide de la Table ronde nationale pour participer à l'élaboration d'une stratégie canadienne à long terme sur l'énergie et le changement climatique. (Voir l'histoire ci-jointe pour plus de renseignements à cet égard.) Le premier ministre a aussi demandé à la TRNEE de rendre compte de ses conclusions relatives à trois questions importantes préalablement à la CdP11. Ces trois questions, dont on doit tenir compte dans le cadre des intérêts nationaux du Canada, étaient les suivantes : prévoir une perspective canadienne sur les changements climatiques dangereux, obtenir la participation des États-Unis ainsi que des principaux pays en développement, surtout par le biais des processus du G8 et du L20, et améliorer les mécanismes permettant aux pays ou aux entreprises de contribuer financièrement

aux mesures de réduction des GES dans les pays en développement.

Dans son rapport consultatif, la TRNEE recommande notamment que le premier ministre assume immédiatement les responsabilités directes à l'égard du dossier du changement climatique afin de signaler l'urgence du problème et d'orienter les actions décisives et coordonnées par le gouvernement fédéral. La TRNEE recommande également que le Canada élargisse les modalités de participation avec les États-Unis et les principaux pays en développement afin de cibler les intérêts communs tels que la productivité et la sécurité de l'énergie, le développement de la technologie et l'adaptation.

Pour de plus amples renseignements concernant ces recommandations et d'autres présentes dans le rapport consultatif, de même qu'à l'égard du programme sur l'énergie et le changement climatique de la TRNEE, veuillez consulter notre site Web (www.nrtee-trnee.ca). ■

MEMBRES DE LA TRNEE

Président

Glen Murray
Toronto (Ontario)

Vice-président

Allan F. Amey
Président et premier dirigeant
Climate Change Central
Calgary (Alberta)

Vice-présidente

Edythe A. Marcoux
Gibsons (Colombie-Britannique)

Elyse Allan

Présidente et première dirigeante
Compagnie générale électrique du Canada Inc.
Toronto (Ontario)

David V.J. Bell

Professeur émérite
chercheur principal et ancien doyen
Faculté d'études environnementales
l'Université York
Toronto (Ontario)

Katherine M. Bergman

Doyenne, faculté des sciences
Université de Regina
Regina (Saskatchewan)

William J. Borland

Directeur, Affaires environnementales
JD Irving Limited
Saint John (Nouveau-Brunswick)

Wendy L. Carter

Vancouver (Colombie-Britannique)

Linda Coady

Vice-présidente, durabilité
Le Comité d'organisation des Jeux olympiques
et paralympiques d'hiver de 2010 à
Vancouver
Vancouver (Colombie Britannique)

Richard Drouin

Administrateur de Sociétés
Montréal (Québec)

Linda Louella Inkpen

St. Phillips (Terre-Neuve-et-Labrador)

Stephen Kakfai

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

David Kerr

Président
Noranda Inc.
Toronto (Ontario)

Manon Laporte

Présidente-directrice générale
Enviro-Accès
Sherbrooke (Québec)

Audrey McLaughlin*

Whitehorse (Territoire du Yukon)

Patrice Merrin Best

Présidente-directrice générale
Luscar Ltd.
Edmonton (Alberta)

Alfred Pilon

Secrétaire général
Office franco-québécois pour la jeunesse
Montréal (Québec)

Darren Allan Riggs

Gérant du marketing et des ventes
Superior Sanitation Services Ltd.
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Keith Stoodley

Vice-président
Ocean Touch
Paradise (Terre-Neuve-et-Labrador)

* Actuellement en congé autorisé jusqu'à
la fin de janvier 2006

Sheila Watt-Cloutier

Présidente
Conférence circumpolaire inuit
Iqaluit (Nunavut)

Steve Williams

Vice-président directeur, sables bitumineux
Suncor Energy Inc.
Fort McMurray (Alberta)

SECRETARIAT DE LA TRNEE

Président et premier dirigeant par intérim
Eugene Nyberg

Adjointe de direction au secrétaire général
Hélène Sutton

Conseiller / Conseillère principale en politiques

Carolyn Cahill
Alexander Wood

Conseillers / Conseillères en politiques

Claire Fisher
Karen Hébert
Alex Long
David Myers
Erik Sparling

Directrice des opérations
Lisa Woodward

Secrétaire auprès de la TRNEE
Sara Melamed

Gestionnaire des communications
Moira Forrest

Conseillère en communications
Kelly Bagg

Agent d'applications Internet
Edwin Smith

Éditique
Kindi Chana

Coordonnatrice des communications

Tania Tremblay
Gestionnaire du fonds d'information
documentaire
Phyllis Leonardi

Spécialiste de l'information
Tyler Palamar

Gestionnaire de bureau
Cathy Heroux

Gestionnaire, Finances et administration
George Abraham

Agent, Finances et administration
Blair Caron

Adjointe, Finances et administration
Denise Dinel-Larivière

Commis, Finances et administration
Marie-France Brassard

Adjointes administratives

Denise Johnston
Denise Wilson

Renseignements complémentaires :

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Édifice Canada
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario) • Canada K1R 7Y3
Tél. : (613) 992-7189
Fax. : (613) 992-7385
Courriel : admin@nrtee-trnee.ca
Web : <http://www.nrtee-trnee.ca>

Pour éviter tout doublement et
gaspillage, veuillez nous signaler toute
erreur éventuelle dans votre adresse postale.

Imprimé avec des encres végétales sur
du papier recyclé Ecofibre (Rolland)
Choix environnemental canadien.

Also available in English

ISSN 1200-0450

